

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2024

APPROBATION DES COMPTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ANNÉE 2023 - (N° 2714)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS16

présenté par
M. Monnet et M. Dharréville

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement contestent le tableau d'équilibre par branche tel que présenté par cet article.